

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 23-24 : « Espace public et culture »

Synthèse du Rapport du Groupe 5

LA PRISE EN COMPTE DU CORPS DANS LES PROPOSITIONS CULTURELLES

RÉFÉRENTE : Catherine TSEKENIS, directrice générale du Centre national de la danse

Membres du groupe :

- **Héloïse BIARD**, cheffe du département des politiques numériques culturelles, service du numérique, Secrétariat général du Ministère de la Culture
- **Fleur Anne D'ABOVILLE**, directrice déléguée à la Seine Musicale, Département des Hauts-de-Seine
- **Karine EMONET-VILLAIN**, maire adjointe déléguée à la culture et au patrimoine de la ville de Poissy
- **Jérôme FELIN**, conseiller arts plastiques, DRAC Normandie, Ministère de la Culture
- **Lieko LELONG**, directrice adjointe en charge des publics et de la RSO, Établissement public du Palais de la Porte Dorée
- **Veneranda PALADINO**, journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace

Avec la participation de Juliette ROBIC, étudiante à Sciences Po Paris

Principaux points du rapport

La perception et la représentation du corps ont évolué au cours du temps en fonction des contextes sociaux, culturels et politiques. Aujourd'hui, cette évolution s'accélère sous l'influence des mutations contemporaines, qu'elles soient technologiques ou sociétales. Objet et sujet à la fois, le corps est un terrain d'exploration privilégié dans les pratiques artistiques contemporaines qui mettent en lumière ces profonds changements.

Le corps s'inscrit désormais dans une pluralité de discours où s'entrelacent les notions d'identité, de normes sociales, de pouvoir et d'intimité. Les bouleversements liés aux avancées technologiques – telles que l'intelligence artificielle et les biotechnologies – redéfinissent les frontières mêmes du corps et suscitent des questions éthiques et philosophiques majeures. Ces transformations participent à une redéfinition de notre rapport à soi, à autrui et à l'environnement, modifiant l'imaginaire collectif. Dans l'espace public, le corps se place ainsi au centre d'expressions sociales, politiques et artistiques, devenant un vecteur de revendications et de manifestations d'identités individuelles et collectives. Cette exposition peut ainsi induire une tension entre la sphère privée, intime, et la sphère publique, où le corps devient visible, et donc soumis à l'appréciation collective.

Le rapport englobe cette dualité en abordant l'espace public au sens large, incluant l'espace muséal et l'espace numérique, et met en lumière les enjeux que cette tension engendre pour la représentation du corps.

En abordant ces problématiques, le rapport met en avant l'importance de considérer les espaces culturels comme des lieux où les corps peuvent s'épanouir dans toute leur diversité. Il prône également une remise en question des normes sociales imposées, plaidant pour une plus grande visibilité des corps marginalisés, non seulement dans les œuvres, mais aussi à travers une meilleure accessibilité des espaces eux-mêmes.

Le rapport observe aussi la recrudescence de formats participatifs dans l'expérience culturelle, qui transforment les publics de simples spectateurs en acteurs impliqués et « immersifs », grâce à des dispositifs interactifs qui mobilisent activement le corps dans l'expérience artistique. Cette nouvelle forme d'engagement corporel enrichit l'offre culturelle, tout en modifiant la manière dont les œuvres sont perçues et vécues. En rendant les publics co-créateurs ou participants, il devient nécessaire de repenser les politiques culturelles pour intégrer cette dimension participative et inclusive.

Enfin, en s'intéressant à des pratiques telles que la muséothérapie et l'art-thérapie, le rapport explore comment la relation entre le bien-être physique et l'émotion esthétique peut nourrir les politiques culturelles. Cette perspective souligne l'importance de concevoir les espaces culturels comme des lieux de soin et de confort, où les corps et les esprits interagissent pour favoriser l'inclusion et l'épanouissement. Une telle approche pourrait inspirer un renouveau dans le design des espaces culturels et des programmes, en plaçant le soin et le confort au cœur des priorités. Enfin, le rapport propose des mesures pour mieux considérer le corps dans l'espace public et les propositions culturelles sous la forme d'un manifeste.

A/ LA PERCEPTION DU CORPS : ENTRE NORMES ET DIVERSITES

1/ Normes sociales et injonctions corporelles

La perception du corps a évolué pour devenir une image soumise à un faisceau constant de regards, comme l'illustre le concept de « moi-peau » initié par Freud. Cette dynamique a façonné non seulement la perception du corps individuel mais aussi la manière dont la culture contemporaine intègre les dimensions psychologiques et sociales dans la représentation du corps.

Les corps qui occupent l'espace public ne sont pas exempts de jugements et de contraintes imposés par les normes sociales. La standardisation du corps, particulièrement visible dans les médias et l'art, conduit à une uniformisation de la représentation corporelle.

Que ce soit à travers la publicité, les magazines ou les films, les corps visibles dans l'espace public sont souvent sexualisés et répondent à des critères de beauté restrictifs. Ces représentations influencent la manière dont les individus perçoivent leur propre corps et celui des autres, contribuant à une pression constante pour correspondre à ces idéaux normatifs. Cette représentation peut exacerber les disparités entre le corps perçu et le corps réel.

2/ La diversité des corps

Du fait de cette normativité dominante, la diversité des corps a longtemps été exclue des représentations artistiques et publiques. Mais aujourd'hui, de plus en plus d'œuvres et de lieux culturels intègrent la question de la **diversité** pour donner une plus grande visibilité à ces corps marginalisés. Le rapport cite notamment les visites « A la découverte du Paris noir » au Musée Carnavalet par Kévi Donat, guide conférencier qui invite le public à adopter un nouveau prisme de visite à travers la représentation de personnes racisées.

La diversité des corps implique aussi de repenser la manière dont l'espace public intègre les personnes en situation de handicap, tant dans les œuvres que dans leur accès. L'accessibilité devient alors un enjeu central.

Les installations culturelles et l'architecture des espaces publics doivent donc être conçues de manière à ce que tous les corps puissent y évoluer avec **confort**. Le rapport mentionne plusieurs exemples de dispositifs déjà en œuvre pour proposer des expériences culturelles confortables et inclusives, incluant aussi bien les « chartes de qualité d'accueil » que les « scénographies adoucies ». Il s'agit d'un effort d'inclusion qui repose sur ces questionnements en manière de diversité, et prenant en compte les divers besoins physiques et cognitifs du public pour garantir une véritable participation culturelle.

3/ L'espace public repensé pour les corps

Les formes urbaines et les aménagements architecturaux sont souvent conçus de manière à accueillir des corps standardisés. Il importe au contraire que l'espace public soit adapté à la diversité corporelle en termes de sexe, d'âge, ou de handicap. Cela nécessite une architecture qui tient compte des capacités physiques variées et qui intègre des infrastructures accessibles à tous.

Les lieux culturels doivent être repensés pour favoriser une réappropriation du corps, intégrant des dispositifs inclusifs. Des initiatives comme les séances Relax au cinéma (avec la structure Culture Relax) sont à cet égard intéressantes, visant un accès culturel pensé pour toutes et tous, sans discrimination. Le but de ces séances est en effet de rendre le cinéma et le spectacle vivant accessibles aux spectateurs aux comportements atypiques (troubles autistiques, polyhandicaps, handicaps cognitifs, etc.).

Étendues à des lieux comme le Théâtre national de la Colline et la Philharmonie de Paris, elles offrent un cadre bienveillant où les règles sont assouplies pour permettre à tous de vivre l'expérience sans crainte du jugement.

Il est au total fondamental de questionner comment les conditions d'écoute et de déplacement influent sur la perception esthétique. Le défi consiste à trouver un équilibre entre l'expérience immersive et le confort du corps, car la fatigue et les contraintes physiques peuvent nuire à l'appréciation de l'œuvre. Le rapport souligne également la manière dont les corps influent sur les lieux de culture autant que ces derniers peuvent apporter en retour aux corps. **L'approche de l'art par le soin** à travers la notion de **care** reflète l'importance des œuvres d'art dans l'équilibre entre émotions et cognition. Le spectateur, à travers l'émotion esthétique, entre en empathie avec les œuvres, activant ainsi son intelligence émotionnelle et lui permettant de se connecter subjectivement au monde.

Cette rencontre entre la culture et la santé a donné naissance à la muséothérapie, une pratique qui accompagne les patients et favorise l'inclusion des publics empêchés. Dans le rapport, est mentionnée également la "Parkidanse", pratique thérapeutique par la danse initiée en 2017 à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, spécifiquement adaptée aux patients atteints de la maladie de Parkinson. Ces ateliers, basés sur l'expression primitive – utilisant rythme, mouvements répétitifs et voix – permettent aux patients de mobiliser leurs capacités d'apprentissage et de favoriser les interactions sociales. Ce mouvement rejoint l'esprit de l'art-thérapie sur ordonnance, qui met l'art au service du bien-être.

B/ LE CORPS COMME VECTEUR D'EMANCIPATION DANS L'ESPACE PUBLIC

La surenchère immersive dans les propositions culturelles actuelles offre un terrain fertile à la participation du public. Le rapport interroge la convocation du corps du public à travers le prisme de l'émancipation : à l'échelle de l'individu et du collectif.

1/ Entre virtualisation et élargissement du schéma corporel

Avec le développement des environnements numériques et de la réalité virtuelle, le corps est projeté dans des espaces digitaux qui reconfigurent sa perception. La virtualisation du corps permet d'effacer certaines contraintes physiques, mais interroge également sur la disparition du corps dans des environnements artificiels où l'interaction est essentiellement visuelle ou cognitive. A cet égard, le rapport aborde la question de la virtualisation du corps dans l'ère numérique. Le développement des avatars, des corps virtuels et des réalités virtuelles reconfigure notre manière d'exister dans le monde. À travers les réseaux sociaux, les jeux vidéo ou les expériences « métaversiques », nous assistons ainsi à une multiplication des représentations du corps. Cela permet de transcender certaines limites physiques, mais **questionne également la relation à soi et aux autres dans ces espaces dématérialisés**. Le corps numérique devient un prolongement de soi, mais aussi un espace de performativité où l'apparence peut être modifiée, optimisée et influencer sur nos comportements dans le monde réel.

Certaines installations immersives et interactives déplacent ainsi le centre de l'expérience : plutôt que d'adopter le point de vue de l'artiste, le spectateur se confronte à sa propre action corporelle créatrice, explorant ses possibilités expressives et perceptives. L'effet de présence crée un lien direct entre le corps et l'environnement, déclenchant une conscience corporelle réflexive. L'œuvre, en réponse aux mouvements du visiteur, devient une extension de lui-même, favorisant une prise de conscience renouvelée du corps comme médium principal de la perception et de l'action.

2/ Interagir, participer

Le rapport explore aussi le paradoxe d'une dématérialisation du corps en parallèle d'une forme de sur-sollicitation de ce dernier. Tout d'abord au quotidien dans la « submersion » de propositions culturelles, d'images, de textes, de vidéos, de sons... qui fatiguent notre attention : un flot de contenus au sein desquels chacun doit apprendre à naviguer et où les acteurs culturels ont un rôle à jouer pour réduire le bruit et certifier l'essentiel.

Dans le domaine artistique, le corps ne se limite pas à une simple présence dans l'espace public : il devient un acteur à part entière des œuvres. Les installations interactives et immersives (sonores et/ou visuelles) utilisent la présence corporelle du spectateur pour compléter l'œuvre elle-même et l'intégrer à la narration en jouant sur une nouvelle forme d'émotions pour faire passer un message. En touchant, en se déplaçant ou en s'impliquant physiquement, le corps du participant modifie l'œuvre et en fait partie intégrante.

Certaines pratiques participatives favorisent une co-création entre l'artiste et le public, encourageant les citoyens à s'engager corporellement dans les œuvres.

Ces démarches permettent d'ancrer plus profondément le corps dans l'espace public en lui donnant une nouvelle fonction : celle d'un acteur collectif dans l'acte artistique. Ces pratiques posent la question d'une présence du corps du public investissant pleinement le processus créatif, ce qui peut être un choix assumé comme dans *Corps inouïs* de la Compagnie de danse *Moi-Peau*, dirigée par Sébastien Laurent qui semble déjouer la question de la verticalité en mêlant amateurs et professionnels, répétition et improvisation.

Au-delà de la question de la co-création, c'est la notion d'immédiateté qui semble être recherchée par les artistes dans les formats immersifs : L'interactivité et la convocation des corps seraient dès lors envisagées comme vecteurs d'immédiateté pour une meilleure présence et attention du public.

Les œuvres immersives et les expériences interactives engagent pleinement le corps du spectateur, à tel point que cette immersion sensorielle peut effacer la distance critique vis-à-vis de l'œuvre. Le "spect-acteur", plongé dans une expérience riche en stimuli sensoriels, peut-être moins enclin à adopter une perspective critique, l'immersion favorisant l'émotion au détriment de la réflexion analytique.

Ainsi, bien que le caractère immersif d'une œuvre lui confère un accès sensoriel enrichi, il peut aussi présenter un défi en termes de maintien d'une distanciation critique nécessaire à une appréciation réfléchie.

3/ Faire corps en société

Le spectacle vivant comme les arts visuels proposent de diverses manières des moyens de faire corps en société. Il s'agit de réunir le public autour d'un projet commun de création ou de susciter l'envie d'initier de tels projets. Le bailleur social Toit et joie (La Poste Habitat) organise ainsi des résidences sur le long terme d'artistes « au pied des immeubles ». On crée même des formes inédites dans l'espace public tel *Vost* de Mathieu Herbelin sur la dalle de la Grand Mare à Rouen. Conçu sur le plan d'une rose des vents, il est constitué de quatre gradins et d'une scène centrale. La pièce est tout à la fois un espace scénique et de rencontre. Citons aussi la manifestation 1km de danse du Centre National de la Danse à Pantin dont le principe est que la danse de chacun aille vers le collectif. Le théâtre de rue quant à lui se fait inclusif, commun et collectif, dans une approche essentiellement politique.

Car l'espace public sous cette acception est très souvent politique. Faire corps en société, c'est aussi s'unir pour désinstituer des figures politiques qui ne font plus consensus, comme dans le cas des déboulonnages de statues de personnalités impliquées dans le colonialisme ou le commerce des esclaves : Edward Colston à Bristol.

La ville de Genève a choisi la démarche inverse, la concertation a priori, l'étude des figures historiques qui parsèment l'espace public pour les questionner, éclairer leur parcours, tout en ayant le projet d'édifier un mémorial dédié aux victimes de l'esclavage et de la colonisation.

Une autre possibilité est de montrer les corps invisibilisés, tel le monumental *Moments Contained* de Thomas J. Price, représentation d'une jeune femme noire sur l'esplanade de la gare à Rotterdam.

Bien sûr il existe des moyens plus ludiques d'engager le corps dans l'espace public, tel le *Jardin des tarots* de Niki de Saint-Phalle en Toscane. L'art contemporain monumental provoque des sensations et développe des émotions, tout comme l'architecture qui, en modelant l'espace, en transforme la perception.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU GROUPE 5

Manifeste pour réinventer la place du corps dans les propositions culturelles dans l'espace public

Le groupe a proposé à l'issue de ses travaux dix recommandations pour une culture incarnée, inclusive et invitant à l'expression des identités singulières, plurielles, individuelles et collectives, dans l'espace public. L'ordre de ces recommandations a été validé suite à un vote collectif avec les autres auditeurs du CHEC.

1. Intégrer la diversité des corps dans les représentations culturelles

Représenter la pluralité des corps sur scène et dans l'espace public, à travers une distribution inclusive des artistes et la représentation des personnes dans le public ou dans une œuvre (leur corps, leur culture, leur identité).

2. Restituer des espaces de liberté

Réaménager l'espace public pour offrir des zones de repos, de bien-être et d'expression artistique, permettant aux corps de s'exprimer librement, loin des contraintes et de l'agitation.

3. Réduire le bruit, amplifier l'essentiel

Limiter la surcharge d'informations pour offrir des propositions culturelles plus sobres, permettant une meilleure appropriation sensorielle et intellectuelle des œuvres.

4. Croiser les disciplines pour enrichir les propositions culturelles

Favoriser la collaboration entre artistes, ergonomes, sociologues, professionnels du secteur médico-social, experts du numérique..., afin de décloisonner et de renouveler la manière de créer à destination de toutes et tous.

5. Mesurer l'inclusion plutôt que l'accessibilité

Inventer des métriques qui tiennent compte de la diversité des personnes et des usages concernés par une offre culturelle, et mesurer le niveau d'inclusion (impact) plutôt que l'accessibilité d'une proposition culturelle (moyens).

6. Réaffirmer la centralité du corps dans l'expérience culturelle

Placer le corps au centre des propositions artistiques et culturelles en reconnaissant son rôle fondamental dans la perception, l'interaction et la participation active à l'œuvre.

7. Placer l'expérience du public au centre

Tester et évaluer en amont les propositions artistiques et dispositifs culturels en les expérimentant avec des publics divers, afin d'adapter ou de prendre en compte les personnes dans leur expérience (sensorielle, corporelle, émotionnelle).

8. Reconnecter le corps à son environnement

Passer de la passivité à la mise en mouvement du corps, inviter à agir, sentir, ressentir à travers des expériences sensorielles variées.

9. Préparer le corps

Accompagner le public avant et après une proposition artistique (en particulier dans les arts performatifs) par des temps de préparation ou de mise en condition physique et émotionnelle, facilitant la réception et l'immersion dans une œuvre.

10. Créer des œuvres à l'échelle des corps

Concevoir des dispositifs culturels adaptés à la diversité des morphologies, des capacités physiques et des rythmes, en veillant à ne pas sur-solliciter les sens.